

Biel/Bienne, 20.3.2015

Communiqué de presse

Journée internationale contre le racisme 2015 le samedi 21 mars 2015

Le 21 mars a été désigné par les Nations Unies comme « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale ». A cette occasion, de nombreuses actions ont lieu dans le monde. Depuis 2010, MULTIMONDO conseille des personnes qui sont victimes de racisme. 68 cas ont déjà été traités. Entre-temps, l'offre de consultations en matière de discrimination raciale a été intégrée dans le mandat officiel de l'Antenne d'intégration de la région Bienne — Seeland — Jura bernois. Même si l'Antenne SOS Racisme/Rassismus n'existe plus en tant que telle, cela n'a pas beaucoup d'incidence sur les personnes victimes de discrimination car elles continuent de bénéficier de consultations gratuites. Les personnes spécialisées, les institutions et d'autres personnes intéressées par le sujet peuvent aussi demander une consultation.

Du vieux vin dans de nouvelles bouteilles

Depuis 2010, MULTIMONDO conseille des personnes victimes de discrimination raciale. Depuis 2014, la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (GEF) a officiellement confié les consultations en matière de discrimination raciale aux centres de compétences pour l'intégration. Le but est que les personnes victimes de discrimination aient accès à une offre de consultations professionnelles à bas seuil indépendantes du canton. En conséquence, l'Antenne et Centre de compétences SOS Racisme/Rassismus de MULTIMONDO a été intégrée définitivement à partir du 1.1.2014 dans les structures de consultation de l'actuelle Antenne d'intégration pour la région Bienne — Seeland — Jura bernois.

Offres pour des particuliers et des institutions

Même si l'Antenne SOS Racisme/Rassismus n'existe plus en tant que telle, les personnes victimes de discrimination continuent de bénéficier de consultations gratuites concernant des problèmes de discrimination. En plus des consultations privées, l'offre comprend également des consultations pour des personnes spécialisées et des institutions. Nous proposons également des formations continues et des coachings sur ce thème.

Contenu des consultations

Depuis le début des consultations dans le domaine de la „protection contre les discriminations“ en janvier 2010, 68 cas, parfois compliqués, ont été traités. Les

domaines concernés étaient entre autres le travail, l'habitat, les autorités, internet et l'espace public. De nombreux cas ont été enregistrés dans le domaine de l'immobilier.

Contacts médias

Monia Aebersold, Responsable de l'Antenne d'intégration

monia.aebersold@multimondo.ch, 032 322 50 20, www.multimondo.ch

(consultation/discrimination)

Liens vers des actions en Suisse

<http://www.edi.admin.ch/frb/O5520/index.html?lang=de> (Suisse allemande)

<http://www.edi.admin.ch/frb/O5520/index.html?lang=fr> (Suisse romande)